



KPMG Audit
Parc Edonia, Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Deloitte.

Deloitte & Associés
1 rue Benjamin Franklin
CS 20039
44801 Saint-Herblain Cedex
France
« inscrit sur la liste nationale des commissaires aux
comptes, rattaché à la CRCC de Versailles »
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

Lumibird S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Lumibird S.A.

2 rue Paul Sabatier - 22300 Lannion

Ce rapport contient 34 pages

Référence : VB-202-20



KPMG Audit
Parc Edonia, Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France



Deloitte & Associés
1 rue Benjamin Franklin
CS 20039
44801 Saint-Herblain Cedex
France
« inscrit sur la liste nationale des commissaires aux
comptes, rattaché à la CRCC de Versailles »
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

Lumibird S.A.

Siège social : 2 rue Paul Sabatier - 22300 Lannion
Capital social : € 18 429 867

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de la société Lumibird S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Lumibird S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 31 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

(note 5.2.3 de l'annexe aux comptes annuels)

Description du risque

Les titres de participation figurant au bilan de Lumibird S.A. au 31 décembre 2019 pour un montant net de 36,6 millions d'euros.

Comme indiqué dans la note 5.2.3 de l'annexe aux comptes annuels, les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la situation financière des sociétés le justifie notamment eu égard à la valeur d'utilité déterminée selon la méthode des cash-flows futurs actualisés (DCF), représentant la meilleure estimation par la direction de la valeur d'utilité.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres de participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer, notamment les prévisions et les taux de croissance et d'actualisation. Compte tenu de ces zones de jugement significatives, nous considérons l'évaluation des titres de participation comme un point clé de notre audit présentant un risque d'anomalie significative.

Travaux d'audit réalisés

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation déterminé par la direction, sur la base des informations qui nous ont été communiquées nos travaux ont notamment consisté à :

- apprécier la pertinence de la méthodologie utilisée pour déterminer la valeur d'utilité ;
- apprécier, par entretien avec la direction, les principales hypothèses et modalités retenues dans le cadre de l'estimation des valeurs d'utilité, notamment les prévisions, le taux de croissance à long terme et le taux d'actualisation ;

Comptabilisation du chiffre d'affaires des contrats à long terme

(note 5.2.11 de l'annexe aux comptes annuels)

Description du risque

Le chiffre d'affaires de la société s'élève à 66 711 milliers d'euros au 31 décembre 2019 et la part des contrats à long terme représente une proportion importante. La société comptabilise les résultats sur ces contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note 5.2.11 de l'annexe.

Le montant de chiffre d'affaires et de marge à comptabiliser sur l'exercice, et éventuellement de provision pour perte à terminaison à la date de clôture, dépend de la capacité de l'entité à mesurer les coûts encourus sur un contrat et à estimer de manière fiable les coûts restant à engager jusqu'à la fin du contrat. Si le résultat à terminaison d'un contrat ne peut pas être déterminé de manière fiable, le chiffre d'affaires doit être limité au montant des coûts encourus dont il est probable qu'ils seront recouverts.

Ces estimations sont réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction.

Compte tenu de la part relative des contrats à long terme au regard du chiffre d'affaires total et de la complexité des estimations s'y rapportant, nous avons considéré que la comptabilisation du chiffre d'affaires relative aux contrats long terme constituait un point clé de l'audit présentant un risque d'anomalies significatives.

Travaux d'audit réalisés

Nous avons examiné le caractère approprié des procédures de contrôle interne mises en place par la direction et notamment celles relatives aux coûts imputés par contrat ainsi que celles relatives aux coûts restants à encourir, permettant de couvrir les risques d'anomalies significatives que nous avons identifiés sur le chiffre d'affaires des contrats à long terme.

Par ailleurs, les contrats représentant la quasi-totalité du chiffre d'affaires à l'avancement, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- rapprocher les données financières (chiffre d'affaires, facturation, coûts et encours de production) figurant dans les états de suivi du contrat élaborés par le contrôleur de gestion avec la comptabilité et les données contractuelles ;
- mener des entretiens avec les chargés d'affaires pour apprécier les coûts restants à encourir et le degré d'avancement du contrat déterminé sur lequel se fonde la comptabilisation du chiffre d'affaires ;

- confronter la pertinence des estimations réalisées et des informations transmises par le contrôleur de gestion en comparant les données prévisionnelles avec la performance réalisée;
- effectuer une revue critique les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison et, le cas échéant la correcte détermination des pertes à terminaison.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 31 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Lumibird S.A. par les assemblées générales du 17 mai 2018 pour le cabinet KPMG et par l'Assemblée Générale du 5 juin 2003 pour le cabinet Deloitte & Associés.

Au 31 décembre 2019, le cabinet KPMG était dans la 2^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte dans la 23^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce

Nous remettons au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives

du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Rennes, le 10 avril 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Vincent Broyé
Associé

Saint-Herblain, le 10 avril 2020

Deloitte & Associés


Alexis Levasseur
Associé

LUMIBIRD SA

SA au capital de 18.429.867 Euros.
Siège social : 2 rue Paul Sabatier, 22300 Lannion
RCS Saint Brieuc 970 202 719 – APE : 701070 Z
Exercice social du 1^{er} Janvier au 31 Décembre
Documents comptables annuels

Comptes Sociaux

Table des matières

1	BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 (EN K€)	3
2	COMPTE DE RESULTAT (EN K€)	5
3	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (EN K€)	6
4	PROJET D’AFFECTATION DU RESULTAT (EN K€)	7
5	ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX	8
5.1	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L’EXERCICE ECOULE	8
5.2	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	8
5.2.1	<i>Immobilisations incorporelles</i>	9
5.2.2	<i>Immobilisations corporelles</i>	9
5.2.3	<i>Titres de participations</i>	9
5.2.4	<i>Stocks et En-cours</i>	9
5.2.5	<i>Créances</i>	9
5.2.6	<i>Valeurs mobilières de placement</i>	9
5.2.7	<i>Créances et dettes en monnaies étrangères</i>	10
5.2.8	<i>Indemnités retraites</i>	10
5.2.9	<i>Garantie</i>	10
5.2.10	<i>Autres provisions</i>	10
5.2.11	<i>Chiffre d’affaires</i>	10
5.2.12	<i>Continuité d’exploitation</i>	10
5.2.13	<i>Société consolidante</i>	10
5.3	INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN.....	11
5.3.1	<i>Tableau des immobilisations et amortissements</i>	11
5.3.2	<i>Stocks et en-cours</i>	14
5.3.3	<i>Créances</i>	15
5.3.4	<i>Contrat de liquidité</i>	16
5.3.1	<i>Charges constatées d’avance</i>	16
5.3.2	<i>Variation des capitaux propres</i>	16
5.3.3	<i>Actions gratuites</i>	17
5.3.4	<i>Provisions</i>	18
5.3.5	<i>Dettes</i>	18
5.3.6	<i>produits à recevoir et charges à payer</i>	20
5.3.7	<i>Ecarts de conversion</i>	20
5.4	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	21
5.4.1	<i>Chiffre d’affaires</i>	21
5.4.2	<i>Répartition des ventes export par zones géographiques</i>	21
5.4.3	<i>Dotations et Reprises de provision d’exploitation</i>	21
5.4.4	<i>Résultat financier</i>	22
5.4.5	<i>Résultat exceptionnel</i>	23
5.4.6	<i>Autres informations</i>	23
5.4.7	<i>Ventilation de l’impôt</i>	25
5.4.8	<i>Intégration fiscale</i>	25
5.4.9	<i>Rémunération des dirigeants</i>	25
5.4.10	<i>Opérations intervenues après la clôture</i>	25

Comptes sociaux de LUMIBIRD au 31 décembre 2019

1 Bilan au 31 décembre 2019 (en K€)

BILAN AU 31/12/2019 (en K€)			2019	2018
ACTIF	BRUT	AMORT & PROV	NET	NET
Concessions brevets et droits similaires brevets licences	23	(22)	0	1
Fonds commercial				614
Autres immobilisations incorporelles	404	(326)	78	134
Immobilisations incorporelles	426	(348)	79	749
Constructions	32	(1)	31	62
Installations techniques matériel & outillage	113	(24)	90	218
Autres immobilisations corporelles	884	(741)	143	326
Immobilisations corporelles en cours	153		153	132
Immobilisations corporelles	1 182	(766)	417	738
Titres de participation	51 679	(15 120)	36 559	22 267
Créances rattachées à des participations				839
Prêts	315		315	
Dépôts et cautionnements versés	903		903	899
Autres créances immobilisées	2 442		2 442	
Actions propres	183		183	48
Immobilisations financières	55 521	(15 120)	40 401	24 054
Actif immobilisé	57 129	(16 233)	40 896	25 540
Stocks et en-cours	642	(122)	520	5 006
Avances et acomptes versés sur commandes	9		9	953
Clients et comptes rattachés	17 041	(108)	16 932	16 786
Autres créances	30 155	(311)	29 844	25 875
Total actif circulant	47 848	(542)	47 306	48 620
Disponibilités	28 607	(18)	28 589	14 544
Charges constatées d'avance	698		698	555
Comptes de régularisation	522		522	286
Total de l'actif	134 804	(16 793)	118 011	89 544

PASSIF	2019	2018
CAPITAUX PROPRES ET RESERVES		
Capital	18 430	16 754
Primes liées au capital	54 561	31 665
Réserves légales	240	240
Réserves pour plus-values à long terme	90	90
Autres réserves	62	62
Report à nouveau	(2 838)	(1 200)
Résultat net	7 829	(1 638)
Subventions		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres et réserves	78 375	45 974
AUTRES FONDS PROPRES		
Avances conditionnées		216
Total fonds propres		216
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	292	580
<u>DETTES FINANCIERES</u>		
Dettes Financières	14 084	10 503
Emprunts et dettes financières divers	72	909
Total dettes financières	14 156	11 411
Avances acomptés reçus sur commandes	530	1 777
<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>	- -	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 096	20 926
Autres dettes	6 418	3 475
Total Dettes d'exploitation	19 514	24 400
Produits constatés d'avance	5 010	4 986
Comptes de régularisation	135	199
Total du Passif	118 011	89 544

2 Compte de résultat (en K€)

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2019 (en K€)	2019	2018
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		
Montant net du chiffre d'affaires	66 711	56 669
Production stockée	601	12 464
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		414
Reprise sur amortissements & provisions - transferts de charges	351	1 217
Autres produits	420	902
Autres produits d'exploitation	1 372	14 997
Total des produits d'exploitation	68 083	71 665
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Achats de matières premières, marchandises et sous-traitance industrielle	(46 447)	(28 994)
Variation de stocks	42	(11 261)
Autres achats et charges externes	(6 728)	(11 304)
Impôts taxes et versements assimilés	(539)	(733)
Salaires et traitements	(3 633)	(7 117)
Charges sociales	(1 784)	(3 445)
Dotations aux amortissements	(194)	(409)
Dotations aux provisions sur actifs circulants	(228)	(68)
Dotations aux provisions sur risques et charges	(172)	(286)
Dotations aux provisions	(400)	(355)
Autres charges	(504)	(1 109)
Total des charges d'exploitation	(60 186)	(64 727)
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 897	6 939
Produits financiers	843	375
Charges financières	(260)	(9 477)
RESULTAT FINANCIER	583	(9 103)
Produits exceptionnels	1 546	323
Charges exceptionnelles	(1 215)	(248)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	330	75
Participation des salariés	(404)	
IMPOT SUR LES BENEFICES	(577)	451
RESULTAT NET	7 829	(1 638)

3 Tableau des flux de trésorerie (en K€)

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2019 (en K€)	Variation 2019	Variation 2018
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	7 829	(1 638)
Amortissements	194	398
Provisions	(178)	8 284
Produits de fusion		(186)
Plus ou moins values des actifs cédés	5	(0)
Capacité d'autofinancement	7 851	6 857
Actifs d'exploitation		
Stocks et en-cours	(520)	(1 218)
Avances et acomptes versés sur commandes	6	(714)
Créances clients et comptes rattachés	(148)	(5 392)
Autres créances	(6 424)	(13 754)
Dettes d'exploitation		
Avances acomptes reçus sur commandes	(1 278)	(1 853)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(11 918)	17 478
Autres dettes	5 518	2 697
Variation du besoin en fonds de roulement	(14 764)	(2 756)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION (I)	(6 914)	4 100
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations incorporelles	(18)	(89)
Immobilisations corporelles	(266)	(460)
Immobilisations financières	(14 154)	(1 027)
Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés	(14 438)	(1 577)
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	6 663	
Acquisitions d'immobilisations	(7 775)	(1 577)
Cessions d'immobilisations incorporelles		126
Cessions d'immobilisations corporelles		759
Cessions d'immobilisations financières	1 413	
Cessions d'immobilisations	1 413	885
Trésorerie acquise dans le cadre de la fusion	(968)	507
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(7 330)	(185)
Emissions d'emprunts	5 119	3 216
Remboursements d'emprunts	(235)	(4 433)
Dividendes versés des filiales		
Augmentations / Réductions de capital	24 571	7 785
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	29 456	6 568
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE (IV)		
VARIATION DE FLUX DE TRESORERIE (I + II + III + IV)	15 212	10 483
Trésorerie d'ouverture	11 098	556
Trésorerie : Corr A Nouveau / Reclasst / Chgt méthode / Juste valeur		59
Trésorerie de clôture	26 311	11 098

4 Projet d'affectation du résultat (en K€)

PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT (en K€)	Origine	Affectation	Après affectation
Origine:			
Primes liées au capital	54 561		54 561
Réserves légales	240		240
Réserves pour plus-values à long terme	90		90
Autres réserves	62		62
Report à Nouveau antérieur	(2 838)	7 829	4 991
Résultat de l'exercice 2019	7 829	(7 829)	

5 Annexe des comptes sociaux

5.1 Evénements significatifs intervenus au cours de l'exercice écoulé

L'année 2019 s'est caractérisée pour Lumibird SA par l'achèvement de ses opérations de réorganisation opérationnelle et juridique et par une nouvelle étape dans le renforcement de sa situation financière :

Réorganisation opérationnelle

L'assemblée générale de la société qui s'est tenue le 16 décembre 2019 a validé le projet d'apport partiel d'actif des activités de production et de recherche et développement de Lumibird SA au profit de Quantel Technologies. Cette opération, réalisée le 31 décembre 2019 a eu un effet comptable et fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2019. Les comptes annuels 2019 présentés dans les présents états financiers présentent donc la situation de Lumibird SA comme si l'opération d'apport partiel d'actif était intervenue le 1^{er} janvier 2019. L'opération, réalisée entre 2 sociétés sous contrôle commun et sous le régime fiscal de faveur, s'est opérée à la valeur nette comptable.

Cette opération clos, pour le Groupe, les opérations de séparation des activités de commercialisation d'une part, de production et de recherche d'autre part, initiée depuis plus d'un an

Structure financière

Parallèlement, le Groupe Lumibird, qui disposait déjà d'une structure financière saine, a renforcé cette dernière afin de se donner les moyens d'accompagner son développement et ses ambitions :

- Le 22 mai 2019, Lumibird SA a procédé à une augmentation de capital par placement privé pour un montant de 25,1 millions d'euros (contre 20 millions initialement prévus, ceci traduisant le vif succès rencontré par l'opération);
- Le 27 juin 2019, Lumibird SA a contracté une nouvelle ligne de financement d'acquisition à hauteur de 35 millions d'euros. Elle est utilisable en plusieurs tirages jusqu'au 31 décembre 2020, et est remboursable, à compter de cette date, en 5 annuités égales. Elle porte intérêt au taux EURIBOR 3 mois +1,65%, et est assortie d'un ratio de levier, et d'un ratio de couverture. Au 31 décembre 2019, un tirage de 5,1 millions d'euros a été réalisé, en lien avec l'acquisition de la société Optotek par Quantel Medical.

Autres informations

La société fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les exercices 2016 à 2018. A la date d'établissement du présent document, le contrôle n'est pas terminé. Toutefois :

- L'exercice 2016 a été prescrit sans notification de redressements :
- Aucun sujet de redressements n'a été à ce jour porté à la connaissance de la société, à l'exception d'un décalage dans la déduction de TVA sur encaissement à hauteur de 70 K€

5.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux dispositions du Code de Commerce, du Plan Comptable Général tels que décrits dans le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, tel que modifié par les règlements de l'ANC n°2015-05 et ANC n°2016-07 et des pratiques comptables généralement admises en France.

5.2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les frais afférents aux brevets et marques sont amortis linéairement sur une durée de 10 ans.

Les logiciels acquis sont évalués à leur coût d'acquisition et sont amortis linéairement sur trois ans.

Les malis de fusion, correspondant aux fonds de commerce des sociétés absorbées, étant des actifs d'une durée d'utilisation indéterminable, ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel (impairment test basé sur les cash flow futurs).

Depuis 2005, les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

5.2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les durées et les méthodes les plus couramment retenues sont les suivantes :

Nature	Durée	Méthode
Matériels Industriels	3 à 10 ans	Linéaire
Agencements Matériels Industriels	5 ans	Linéaire
Installations générales	10 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels informatiques	3 à 5 ans	Linéaire
Matériels de bureau	4 à 7 ans	Linéaire
Mobiliers de bureau	10 ans	Linéaire

5.2.3 TITRES DE PARTICIPATIONS

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la situation financière des sociétés le justifie notamment eu égard à la valeur d'utilité déterminée selon la méthode des cash-flows futurs actualisés (DCF), représentant la meilleure estimation par la Direction financière de l'ensemble des conditions économiques.

5.2.4 STOCKS ET EN-COURS

Méthode :

La méthode de valorisation est basée sur le principe du prix moyen pondéré (PMP).

Valorisation :

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits finis et les travaux en-cours comprennent les consommations matières et les charges directes de production sur la base de l'activité normale et sont valorisés selon la méthode de l'avancement.

Dépréciations :

Lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur du montant de la différence.

Une dépréciation est déterminée pour tenir compte de la rotation lente du stock ou de la destination de certains matériels (matériel de démonstration par exemple).

5.2.5 CREANCES

Les créances sont valorisées en valeur nominale. Elles sont dépréciées sur la base d'une analyse au cas par cas lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Ce risque est apprécié en tenant compte des assurances crédit éventuellement souscrites.

Elles sont constituées par les ventes de biens et services produits. Pour les transactions qui ne comprennent que des services, la créance n'est comptabilisée que lorsque les services sont rendus.

5.2.6 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La société a souscrit un contrat de liquidité afin de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations de ses titres. Les opérations effectuées pour son compte par la société de bourse signataire du contrat sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement.

Les actions propres sont évaluées sur la base de la moyenne des cours de clôture du mois de décembre.

5.2.7 CREANCES ET DETTES EN MONNAIES ETRANGERES

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change de la date de facturation. A la fin de l'exercice, les créances et dettes sont valorisées au cours de change officiel de clôture. Un écart de change positif ou négatif est constaté et comptabilisé. Une provision pour risque de change est constatée pour couvrir le risque de perte latente.

5.2.8 INDEMNITES RETRAITES

A leur départ en retraite, les employés perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions conventionnelles. La politique est de ne pas constituer de provision au titre des droits acquis par le personnel mais de prendre la charge correspondante dans l'exercice du paiement effectif de la dette.

5.2.9 GARANTIE

Les produits vendus bénéficient d'une garantie couvrant les frais de réparation éventuels pendant des durées variant de un à trois ans. Une provision est établie, au moment de la vente des produits concernés, pour couvrir le coût estimé de cette garantie. La provision pour garanties données aux clients est calculée en comparant le chiffre d'affaires réalisé sur les 3 dernières années et ventilée par période de garantie, aux dépenses de garantie faites durant les 2 dernières années.

5.2.10 AUTRES PROVISIONS

Les autres provisions sont destinées à couvrir des risques que des événements survenus ou en cours rendent probables à la date de clôture. Elles ont un caractère estimatif quant à leur montant.

5.2.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

Les revenus sont constitués par les ventes de biens et services produits. Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages importants inhérents à la propriété des biens. Pour les transactions ne comprenant que des services, le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lorsque les services sont rendus. Pour le chiffre d'affaires et les résultats relatifs aux contrats de prestation de services, la société applique la méthode du pourcentage d'avancement. Si le montant des prestations réalisées est supérieur au montant des prestations facturées, la différence figure en factures à établir ; dans le cas contraire, elle est comptabilisée en produits constatés d'avance. Toute perte à terminaison probable est immédiatement comptabilisée.

Pour les contrats à long terme (i.e. s'étalant sur plus de 12 mois) incluant généralement des phases d'études et de définitions de produits et composants, le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement en mesurant le % de réalisation des dépenses par rapport à l'enveloppe globale incluant : études, approvisionnements, main d'œuvre directe et indirecte, encadrement et aléas. Afin de limiter au maximum les risques quant à la reconnaissance du chiffre d'affaires (principalement son anticipation), le contrat est découpé en phases ou livraisons avec des dépenses associées. La performance de chaque élément du contrat est donc comptabilisée immédiatement et les coûts liés à des inefficiences (pertes de matières, coûts de main d'œuvre inattendus ...) sont constatés en charge.

5.2.12 CONTINUITE D'EXPLOITATION

Compte tenu des commandes déjà enregistrées et de l'évolution de l'activité, la Direction financière considère que la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause pour les 12 mois à venir.

Les comptes ont été arrêtés le 31 mars 2020 par le Conseil d'Administration.

Les comptes sociaux de Lumibird SA sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

5.2.13 SOCIETE CONSOLIDANTE

Lumibird SA, dont le siège social est sis 2 rue Paul Sabatier – 22300 Lannion, est la société mère consolidante du Groupe Lumibird. Les états financiers du Groupe Lumibird sont disponibles à cette adresse.

Lumibird SA, est également intégrée dans le Groupe Esira, dont la société mère, Esira, est située 2 rue Paul Sabatier – 22300 Lannion.

5.3 Informations relatives aux postes de bilan

5.3.1 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

5.3.1.1 Immobilisations incorporelles, corporelles

Actif immobilisé Brute) en K€	(Valeur	Valeur Brute 31/12/2018	Augmentation	Diminution	Var. de capital en numéraire et souscrip	Autres variations	Valeur Brute 31/12/2019
Concessions brevets et droits similaires brevets licences		23					23
Fonds commercial		614				(614)	
Autres immobilisations incorporelles		497	18			(111)	404
Immobilisations incorporelles		1 133	18			(725)	426
Constructions		168	32			(168)	32
Constructions sur sol d'autrui		-				-	
Installations techniques matériel & outillage		2 186	88			(2 161)	113
Autres immobilisations corporelles		1 264	55			(435)	884
Immobilisations corporelles en cours		132	90			(70)	153
Immobilisations corporelles		3 751	266			(2 835)	1 182
Total général Actif Immobilisé incorporel et corporel		4 884	284			(3 559)	1 609

Actif immobilisé	(Amortissements et provisions) en K€	Amortissements au 31/12/2018	Dotations	Reprise	Var. de capital en numéraire et souscrip	Autres variations	Amortissements au 31/12/2019
Amortissements concessions brevets & droits similaires		(22)	(1)				(22)
Amortissements des autres immos incorp.		(363)	(109)			146	(326)
Amortissements et Dépréciations immobilisations incorporelles		(385)	(109)			146	(348)
Amortissements des constructions		(106)	(1)			106	(1)
Amortissements des constructions sur sol d'autrui		-				-	
Amortissements install tech. matériel & outil.		(1 969)	(1)			1 946	(24)
Amortissements des autres immobilisations corp.		(938)	(82)			280	(741)
Amortissements et Dépréciations immobilisations corporelles		(3 013)	(84)			2 332	(766)
Amortissements et Dépréciations immobilisations incorporelles et corporelles		(3 398)	(194)			2 478	(1 114)

Actif immobilisé Nette) en K€	(Valeur	Valeur Nette 31/12/2018	Augmentation	Diminution	Var. de capital en numéraire et souscrip	Autres variations	Valeur Nette 31/12/2019
Concessions brevets et droits similaires brevets licences		1	(1)				0
Fonds commercial		614				(614)	
Autres immobilisations incorporelles		134	(91)			35	78
Immobilisations incorporelles		749	(91)			(579)	79
Constructions		62	31			(62)	31
Installations techniques matériel & outillage		218	88			(216)	90
Autres immobilisations corporelles		326	(27)			(155)	143
Immobilisations corporelles en cours		132	90			(70)	153
Immobilisations corporelles		738	182			(503)	417
Total général Actif Immobilisé incorporel et corporel		1 486	90			(1 082)	495

La société Lumibird a fait apport de son activité de Recherche et Développement et de Production à sa filiale à 100% Quantel Technologies le 31 décembre 2019, avec effet rétroactif comptable au 1^{er} janvier 2019. Les flux liés à l'apport sont isolés dans la colonne « Autres variations ».

5.3.1.2 Immobilisations financières

Immobilisations financières (Valeur Brute) en K€	Valeur Brute 31/12/2018	Augmentation	Diminution	Var. de capital en numéraire et souscrip	Autres variations	Valeur Brute 31/12/2019
Titres de participation	37 387	12 528		15	1 749	51 679
Créances rattachées à des participations	839				(839)	
Prêts		315				315
Dépôts et cautionnements versés	899	4				903
Autres créances immobilisées			(259)		2 701	2 442
Actions propres	49	1 293	(1 159)			183
Immobilisations financières	39 174	14 139	(1 418)	15	3 611	55 521

Immobilisations financières (Amortissements et provisions) en K€	Dépréciation 31/12/2018	Dotations	Reprise	Var. de capital en numéraire et souscrip	Autres variations	Dépréciation 31/12/2019
Dépréciations sur titres de participation	(15 120)					(15 120)
Dépréciations sur actions propres	(0)		0			
Dépréciations sur immobilisations financières	(15 120)		0			(15 120)

Immobilisations financières en K€	Valeur Nette	Valeur nette 31/12/2018	Dotations	Reprise	Var. de capital en numéraire et souscrip	Autres variations	Valeur nette 31/12/2019
Titres de participation		22 267	12 528		15	1 749	36 559
Créances rattachées à des participations		839				(839)	
Prêts			315				315
Dépôts et cautionnements versés		899	4				903
Autres créances immobilisées				(259)		2 701	2 442
Actions propres		48	1 293	(1 159)			183
Valeur nette des immobilisations financières		24 054	14 139	(1 418)	15	3 611	40 401

Sociétés (Montants en K€)	Capital	Capitaux propres autres que capital	Part du capital	Valeur comptable brute	Valeur nette comptable	Prêts et avances consentis	Cautions	Chiffre d'affaires	Résultat net (Part du groupe)	Dividendes des participations consolidées
Quantel Médical	4 950	7 824	100,00%	10 090	10 090	5 443	287	35 203	2 230	
Atlas	5 038	(5 380)	100,00%	5 038	0	307			(11)	
Sofilas	2	(1)	100,00%	2	2	9			(2)	
Quantel USA	14 489	(7 445)	100,00%	15 103	5 975	1 157		10 812	(249)	
Veldys	1	(141)	99,00%	1	1	40		269	(33)	
Keopsys Industries (ex-LEA)	1 795	4 787	100,00%	4 500	4 500	9 872		23 115	1 098	500
Sensup	1 300	(896)	100,00%	1 300	1 300	555		771	(155)	
Lumibird INC	4	571	100,00%	6				10 889	(27)	
Lumibird Japan (ex-Keopsys Japan)	76	(75)	100,00%	100	100			1 703	(40)	
Quantel Medical Immo	1	(319)	1,00%	0	0			255	(338)	
Lumibird China	202	(337)	100,00%	200	200			1 643	(159)	
Quantel Technologies	1 753	711	100,00%	1 764	1 764	4 084		23 587	702	
Eliase	100	(6)	100,00%	100	100				(3)	
Lumibird LTD	0	(271)	100,00%	0	0	400		34	(271)	
Halo-Photonics	0	4 543	100,00%	12 518	12 518					
Lumibird Medical	10	(4)	100,00%	10	10	10			(4)	

Faits significatifs de l'exercice

Au cours de l'exercice 2019, Lumibird SA :

- A procédé à la création, le 31 janvier 2019 de la société Lumibird LTD, dont elle détient 100% du capital
- A acquis 100% des titres de la société Halo-Photonics, société anglaise intervenant sur les marchés du Lidar vent
- A participé aux opérations de restructuration du capital de Quantel Technologies (augmentation de capital de 15 000 € en juin 2019) et a fait apport de ses activités de production et de recherche et développement à Quantel Technologies : cette dernière opération a été rémunéré via l'émission, au profit de Lumibird de 1 748 952 actions de valeur 1 748 952 €.
- A procédé à la création de la société Lumibird Medical, société française créée dans le cadre du projet de rapprochement activités Médicales des groupes Lumibird et Ellex (Groupe côté australien) ;

Valorisation des participations

La société Lumibird procède, chaque année, à une évaluation des titres de participation détenue, selon la méthode précisée au point 5.2.3 des présentes annexes. L'analyse réalisée en 2019 n'a pas mis en évidence la nécessité de procéder à un ajustement des provisions pour dépréciation antérieurement constatées.

5.3.1.3 Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont constituées :

- de dépôts et cautionnements. Ils correspondent principalement aux gages espèces déposés dans le cadre d'emprunts contractés auprès de la BPI (700 K€) et dans une moindre mesure aux dépôts de garantie sur le bâtiment des Ulis pour 170 K€ ;
- depuis 2019 de la part financée des créances CIR et CICE. Les sommes financées avant le 31 décembre 2018, préalablement enregistrées en créances d'impôts, ont été reclassées en « autres immobilisations financières » au 1^{er} janvier 2019.

5.3.2 STOCKS ET EN-COURS

Etat des stocks et en cours en K€	Brut	Dépréciat.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Stocks M fournitures et aut. Approvisionnements	30	(32)	(2)	3 115
En-cours de biens	106		106	824
Produits intermédiaires finis	409	(78)	330	1 018
Stocks de marchandises	97	(12)	86	49
Total stocks	642	(122)	520	5 006

Provisions en K€	Dépréciation 31/12/2018	Dotation	Reprise	Autres mouvements	Dépréciation 31/12/2019
Dépréciations s/ stocks - MP fourn. et approv.	1 296	32		(1 296)	32
Dépréciations s/ stocks - produits intermédiaires finis	279	78		(279)	78
Dépréciations s/ stocks - marchandises	11	12		(11)	12
Provisions pour dépréciation stocks:	1 586	122		(1 586)	122

5.3.3 CREANCES

5.3.3.1 Etat des Créances

Etat des créances en K€	Brut 31/12/2018	Brut 31/12/2019	1 an au plus	+ 1 an
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	839			
Prêts		315		315
Dépôts et cautionnements versés	899	903		903
Autres créances immobilisées		2 442		2 442
Actions propres	49	183	183	
Autres immobilisations financières	1 787	3 842	183	3 659
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes	953	9	9	
Clients et comptes rattachés	16 909	17 041	17 041	
Créances sur personnel & org. Sociaux	36	19	19	
Créances fiscales hors ISt	2 498	1 063	1 063	
Créances liées à l'intégration fiscale	72	595	595	
Etat Impôt sur les bénéfices	6 224	4 338	4 338	
Comptes courants	16 857	24 137	24 137	
Autres créances	379			
Avoirs à recevoir	64	2	2	
Autres créances	26 130	30 155	30 155	
Charges constatées d'avance	555	698	698	
Charges à répartir		371	68	303
Ecart de conversion – actif	286	152	152	
Total Actif circulant	44 832	48 425	48 123	303
Total créances	46 619	52 267	48 305	3 962

Etat- Impôts sur les Bénéfices

Au 31 décembre 2018, les crédits d'impôts recherche et Crédit d'impôt compétitivité emploi financées étaient classées en Créances d'impôts. Au 1er janvier 2019, ces sommes ont été reclassées en « autres immobilisations financières ».

Au 31 décembre 2019, les créances d'impôts sont composées :

- De la part non financée du crédit Impôt recherche Crédit impôt 2017 : 179 K€
- Du Crédit impôt recherche 2018 : 1 968 K€
- Du Crédit Impôt Recherche 2019 : 2 189 K€

5.3.4 CONTRAT DE LIQUIDITE

Au 31 décembre 2019, les moyens mis à disposition dans le cadre du contrat de liquidité sont les suivants :

- 13 868 actions ;
- 193 895,35 euros en espèces.

Les actions Lumibird SA ont été achetées/vendues dans le cadre du contrat de liquidité en vigueur, aux conditions de prix suivantes :

Nombre d'actions auto-détenues au 31/12/19	13 868
Nombre de titres achetés du 01/01/2019 au 31/12/19	85 768
Nombre de titres vendus du 01/01/2019 au 31/12/19	76 276
Cours moyen des achats	15,07€
Cours moyen des ventes	15,19€
Prix de revient moyen unitaire des titres en portefeuille au 31/12/19	13,17€

5.3.1 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges constatées d'avance en K€	31/12/2019	31/12/2018
Crédit-bail immobilier / Loyer	177	214
Locations / crédit-bail mobilier	111	90
Sécurité - Entretien et réparation	64	34
Assurances	17	9
Honoraires / Etudes	169	134
Voyages et déplacements	5	11
Poste / Telecom / Web	14	11
Extension de garantie		22
Foires, expositions, séminaires	69	
Divers	72	30
Total charges constatées d'avance	698	555

5.3.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Variation des capitaux propres en K€	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Report à Nouveau	Résultat net (Part du groupe)	Total Capitaux propres
Situation au 31/12/2017	15 771	24 863	393	(2 883)	1 683	39 827
Reclassement				0		0
Affectation du résultat N-1				1 683	(1 683)	
Résultat de l'exercice					(1 638)	(1 638)
Augmentation de capital	870	6 915				7 785
Autres	113	(113)		(0)		(0)
Situation au 31/12/2018	16 754	31 665	393	(1 200)	(1 638)	45 974
Reclassement						
Affectation du résultat N-1				(1 638)	1 638	
Résultat de l'exercice					7 829	7 829
Augmentation de capital	1 675	22 896				24 571
Autres				0		
Situation au 31/12/2019	18 430	54 561	393	(2 838)	7 829	78 375

Au 31 décembre 2019, le capital social est composé de 18 429 867 actions entièrement libérées, d'un euro chacune, soit 18 429 867 €. Elles étaient détenues au 31 décembre 2019 par :

	Nb d'actions	% du capital	Nb droits de vote(1)	% droits de vote(2)
EURODYNE(3)	1 783 488	9,68%	3 352 587	16,54%
ESIRA(4)	7 452 790	40,44%	7 452 790	36,78%
Concert EURODYNE/ESIRA	9 236 278	50,12%	10 805 377	53,32%
Amiral Gestion (5)	960 583	5,21%	960 583	4,74%
Keren Finance (5)	99 470	0,54%	99 470	0,49%
Cadres du Groupe	4 209	0,03%	8 059	0,04%
Auto-détention	17 946	0,09%	NA	NA
Autres dont public	8 111 381	44,01%	8 391 470	41,41%
Total	18 429 867	100%	20 264 959	100%

(1) Droits de vote exerçables en assemblée générale des actionnaires.

(2) Les pourcentages de droits de vote exprimés dans ce tableau sont calculés sans tenir compte des actions auto-détenues par la Société qui sont privées de droits de vote en application des dispositions de l'article L.225-210 du Code de commerce, soit sur un nombre total de droits de vote réels de 20 264 959 au 31 décembre 2019

(3) La société EURODYNE est une société par actions simplifiée de droit français dont le capital est détenu par la société ESIRA.

(4) La société ESIRA est une société par actions simplifiée, dont le capital est détenu à 85% par Monsieur Marc Le Flohic, Président-Directeur général de la Société.

(5) Société de gestion de portefeuille agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion

5.3.3 ACTIONS GRATUITES

L'assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2017, aux termes de sa 21^{ème} résolution, a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, dans la limite d'un plafond représentant 10% du capital social de la Société existant à la date de décision d'attribution.

Usant de cette autorisation, le Conseil d'administration du 1^{er} avril 2019, à qui il avait été délégué le pouvoir de déterminer l'identité des bénéficiaires et les conditions d'attribution, a décidé la mise en place d'un plan d'actions gratuites aux conditions suivantes :

- Attribution maximum de 196 000 actions à une liste de bénéficiaires déterminés ;
- Date d'acquisition définitive le 1^{er} avril 2022 (soit une période d'acquisition de 3 ans), sous conditions de présence au sein du Groupe et de performances fixées par le Conseil.

Au 31 décembre 2019, 175 000 actions gratuites ont été formellement attribuées aux bénéficiaires. La valeur du plan d'attribution a été déterminée de la manière suivante.

La valeur du plan d'attribution a été déterminée de la manière suivante :

	Plan du 01/04/2019
Plan d'action gratuites	
Nombre d'actions gratuites totales attribuées à l'origine (A)	175 000
Date du conseil décidant l'attribution	01/04/2019
Fin de la période d'acquisition	01/04/2022
Cours de l'action à la date d'attribution (B)	15,3
Forfait social (C)	20%
Valeur du plan au 01/04/2022 (A*B* (1+C))	3 213 000 €
Nombre d'actions gratuites annulées/refusées	-
Nombre d'actions restantes à la date d'acquisition (01/04/22)	175 000
Nombre d'actions restantes au 31 décembre 2019	175 000

En 2019, l'impact du plan dans les comptes (en capitaux propres) a été déterminé prorata temporis sur la période d'acquisition (soit 274 jours passés sur 1096 jours), et s'élève à 803 250 €.

5.3.4 PROVISIONS

Provisions en K€	Provision 31/12/2018	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non Utilisées	Autres mouvements	Provision 31/12/2019
Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires						
Total I						
Provisions pour litiges	148	21	(38)	(26)		104
Provisions pour garanties	74				(74)	
Provisions pour pertes de change	286	152	(286)			152
Autres provisions pour risques	31	4				36
Provisions pour pensions et retraites	40				(40)	-
Total II	580	177	(325)	(26)	(114)	292
Total provisions pour risques et charges	580	177	(325)	(26)	(114)	292

	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non Utilisées
Dotation / Reprise Exploitation	25		(26)
Dotation / Reprise Financière	152	(286)	
Dotation / Reprise Exceptionnelle		(38)	
Total Dotation / Reprise	177	(325)	(26)

5.3.5 DETTES

5.3.5.1 Etat des dettes

Etat des dettes en K€	31/12/2018	31/12/2019	1 an au plus	+ 1 an
Emprunts obligataires				
Dettes financières et découverts bancaires	9 927	14 156	2 199	11 957
Total emprunts et dettes financières	9 927	14 156	2 199	11 957
Avances acomptes reçus sur commandes	1 777	530	530	-
Fournisseurs et comptes rattachés	20 926	13 096	9 350	3 746
Dettes sociales	1 847	1 563	1 563	
Dettes fiscales (hors IS)	759	246	246	
Dettes liées à l'intégration fiscale	1 299	3 443	3 443	
Etat - impôts sur les bénéfices		1 034	1 034	
Comptes courants groupe	213			
Autres dettes	869	131	131	
Autres dettes d'exploitation	4 986	6 418	6 418	
Produits constatés d'avance	4 986	5 010	5 010	
Comptes de régularisation	199	135	135	
Total passif circulant	32 874	25 188	21 442	3 746
Total dettes	42 800	39 344	23 641	15 703

5.3.5.2 Emprunts et dettes financières

Emprunts et dettes financières en K€	31/12/2018	31/12/2019
Dettes Financières		
Dettes auprès des établissements de crédit	7 207	11 836
Avance liée au CIR	2 214	1 766
Avance liée au CICE	482	482
Intérêts sur emprunts	15	34
Découverts bancaires	8	38
Total emprunts et dettes financières	9 927	14 156
Trésorerie active	14 544	28 589
Dettes financières nettes	(4 617)	(14 433)

Au cours de l'exercice 2019, la Société a :

- Souscrit une dette d'acquisition à hauteur de 35 millions d'euros, utilisable en plusieurs tirages jusqu'au 31 décembre 2020 et remboursable, à compter de cette date, en 5 annuités égales. Cette dette est porteuse d'intérêt au taux Euribor 3 mois + 1,65%, est assortie :
 - d'une obligation de couverture de taux à mettre en place avant le 31 décembre 2020 ;
 - d'un ratio de levier et d'un ratio de couverture devant respecter les seuils suivants

Période de test s'achevant le :	Ratio de couverture > à :	Ratio de levier > à :
31 décembre 2019	1,00	3,00
31 décembre 2020	1,00	2,75
31 décembre 2021	1,00	2,50
31 décembre et suivante	1,00	2,00

Le ratio de levier désigne le ratio de l'endettement net Consolidé sur l'EBE consolidé sur la période de test
 Le ratio de couverture désigne le ratio du Cash-flow Net consolidé sur le service de la dette

Au 31 décembre 2019, la société respecte lesdits ratios.

Au 31 décembre, la société a tiré sur cette dette d'acquisition à hauteur de 5,1 Millions d'euros pour le financement des titres Optotek par sa filiale Quantel Medical.

- financé sa créance CIR 2017 à hauteur de 716,5 K€ (soit 80% du crédit d'impôt de l'exercice 2017) ;

5.3.5.3 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent des prestations restant à effectuer sur contrats et produits facturés pour 5 010 K€ ;

5.3.6 PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

5.3.6.1 Produits à recevoir

Produits à recevoir en K€	31/12/2019	31/12/2018
Contrats	738	2 097
Prestation SAV		11
Factures à établir	341	
Créances fiscales et sociales	19	
Total produits à recevoir	1 098	2 108

5.3.6.2 Charges à payer

Charges à payer en K€	31/12/2019	31/12/2018
Factures non parvenues	1 071	16 366
Dettes sur congés payés	401	910
Autres dettes fiscales et sociales	1 205	181
Avoirs à obtenir	2	
Intérêts courus sur emprunts	34	
Total charges à payer	2 713	17 457

Au 31 décembre 2018, les factures non parvenues étaient principalement composées d'une facture Keopsys industries à Lumibird pour l'approvisionnement des lasers produits et vendus sur le second semestre 2018 et ce, consécutivement à la fusion entre Keopsys et Lumibird en date du 31 décembre 2018 et à effet rétroactif au 1er juillet 2018.

5.3.7 ECARTS DE CONVERSION

Ecart de conversion actif en K€	31/12/2019	31/12/2018
Clients	80	275
Fournisseurs	0	11
Comptes courants	71	
Divers		0
Total écart de conversion actif	152	286

Ecart de conversion passif en	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à participations		15
Fournisseurs	3	133
Clients	26	51
Comptes courants	105	
Divers		0
Total écart de conversion passif	135	199

5.4 Notes sur le compte de résultat

5.4.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires en K€	2019	2018
Chiffre d'affaires	66 711	56 669
Dont Export=	39 623	28 404

5.4.2 REPARTITION DES VENTES EXPORT PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

Répartition des ventes export par zones géographiques en	31/12/2019	31/12/2018
Hong Kong	2 145	1 784
Etats Unis	11 149	3 780
Allemagne	2 833	2 063
Corée	1 197	2 095
Chine	5 350	4 295
Autriche	2 222	ns
Suisse	3 858	73
Autres pays	10 869	14 314
Total chiffre d'affaires export par zone	39 623	28 404

5.4.3 DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISION D'EXPLOITATION

Les reprises de provisions d'exploitation se décomposent comme suit :

Reprises d'exploitation en K€	2019	2018
Reprises provisions d'exploitation sur immobilisations		
Reprises provisions d'exploitation sur stocks		
Dépr. clients et comptes rattachés	38	71
Reprises provisions d'exploitation sur actif circulant	38	71
Provisions pour litiges	26	(54)
Provisions pour garanties		59
Provisions pour pertes de change	286	971
Autres provisions pour charges		93
Autres reprises provisions d'exploitation		64
Reprises provisions d'exploitation	351	1 205

Les dotations aux provisions d'exploitation se décomposent comme suit :

Dotations provisions d'exploitation en K€	2019	2018
Provisions d'exploitation sur immobilisations		
Dépréciations s/ stocks - MP fourn. et approv.	32	(24)
Dépréciations s/ stocks - produits intermédiaires finis	78	9
Dépréciations s/ stocks - marchandises	12	1
Dotations d'exploitation sur stocks	122	(14)
Dépr. clients et comptes rattachés	22	70
Dépr. comptes courant actif	83	12
Dotations d'exploitation sur actif circulant	105	83
Provisions pour litiges	21	128
Provisions pour pertes de change	152	158
Autres provisions pour risques	(0)	
Autres dotations provisions d'exploitation	0	
Dotations provision d'exploitation	400	355

5.4.4 RESULTAT FINANCIER

Résultat financier en K€	2019	2018
Dividendes des autres participations	1	0
Dividendes des participations consolidées	500	
Rep./Dépr. sur actifs financiers	3	
Reprise sur dépréciation titres - groupe	0	
Gains de change sur opérations financières	2	128
Produits nets sur cession de VMP		0
Autres produits financiers (2)	337	60
Produits de fusion		186
Produits financiers	843	375
Charges d'intérêts (1)	-221	-250
Pertes de change sur opérations financières	-3	-18
Autres charges financières	-33	-44
Dot. aux provisions à caractère financier	-4	-31
Dot. dépr. sur actifs financiers		-6
Dotations pour dépréciation titres - groupe		-9 128
Charges financières	-260	-9 477
RESULTAT FINANCIER	583	-9 103

(1) Dont 0 K€ de charges financières afférentes aux entités liées

(2) Dont 316 K€ de produits financiers afférents aux entités liées

En 2018, Lumibird a constaté une provision de 9 128 K€ sur la participation qu'elle détient dans Quantel USA (15 110 K€ en valeur brute), ainsi qu'une provision pour risques sur la situation nette de la société Atlas pour 31 K€.

En 2019, Lumibird a constaté une dotation pour risques complémentaire sur la situation nette de la société Atlas pour 4 K€.

5.4.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Résultat exceptionnel en K€	2019	2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-2	24
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	343	
Produits de cession d'immobilisations corporelles.		126
Produits de cession des actions propres	1 153	16
Boni provenant du rachat d'actions propres		52
Autres produits exceptionnels	13	6
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	38	98
Produits exceptionnels	1 546	323
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-25	-13
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	-31	0
VNC des titres consolidés cédés		-15
VNC des immobilisations incorporelles cédées		0
VNC des immobilisations corporelles cédées		-127
VNC des actions propres	-1 159	
Mali provenant du rachat d'actions propres		-26
Autres charges exceptionnelles		-2
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel		-64
Charges exceptionnelles	-1 215	-248
RESULTAT EXCEPTIONNEL	330	75

En 2018, les bonis sur cession d'actions propres étaient enregistrés en produits exceptionnels et les malis sur cession d'actions propres étaient enregistrés en charges exceptionnelles. En 2019, la présentation du résultat de cession sur actions propres a été modifiée, les produits exceptionnels enregistrant le prix de vente des actions propres et les charges exceptionnelles la valeur nette comptable des actions propres cédées.

5.4.6 AUTRES INFORMATIONS

5.4.6.1 Exposition aux risques de change

La société Lumibird SA vend sa production en France, comme à l'étranger, à des clients en direct ou à ses filiales de commercialisation. La société Lumibird SA s'approvisionne en France et à l'étranger, et les opérations sont réalisées principalement en euros et dans une moindre mesure en dollars. Les achats dans d'autres devises sont non significatifs.

Sur l'exercice 2019 :

- 20% des ventes ont été réalisées en devise (exclusivement du dollar), soit 13,6 millions équivalent euros
- 18% des achats ont été réalisés en devises, ce qui correspondait à 6,0 millions équivalents euros. 95% de ces achats en devises ont été réalisés en dollars.
- L'exposition nette s'élève à 7,2 millions d'euros. Le résultat de change s'élève à + 322 k€ sur l'exercice, comptabilisé en résultat d'exploitation.

5.4.6.2 Activité en matière de recherche et développement

La société Lumibird SA ayant fait apport de son activité de R&D à sa filiale Quantel technologies, elle ne supporte plus de frais de recherche et développement.

5.4.6.3 Effectifs

Effectif	2019	2018
Etude et fabrication	85	98
Commercial	16	13
Administratif	32	29
Effectif à date	133	140
Effectif moyen sur la période	134	135

5.4.6.4 Engagements hors bilan

5.4.6.4.1 Indemnités de départ en retraite :

Les engagements et charges afférents aux régimes à prestations définies sont évalués chaque année en tenant compte des conditions suivantes :

Hypothèses calcul IFC	2019
Table de mortalité générationnelle	85
Convention collective	métallurgie
Evolution des salaires	1,50%
Rotation des effectifs	
<41 ans	4,68%
>41 ans et <50 ans	2,81%
>50 ans	0,00%
Taux d'actualisation	1,08%

Le montant des engagements hors bilan en matière d'indemnités de départ en retraite à verser est estimé, à la date du bilan, à 673 K€. Au 31 décembre 2018, le montant de ces engagements s'élevait à 1 292 K€.

5.4.6.4.2 Cautions données sur marchés

Le montant des cautions données sur marché s'élève, au 31 décembre 2019, à 19 K€ et expire au 20 mars 2020.

5.4.6.4.3 Cession en garantie de créances professionnelles ou préfinancement :

Les montants des créances professionnelles cédées à titre de garantie s'élève à 2 442 K€, dont :

- 1 882 K€ pour les crédits d'impôt recherche 2016 à 2017
- 559 K€ pour le Crédit Impôt Compétitivité Emploi 2016 à 2017

5.4.6.4.4 Autres engagements hors bilan :

Le fonds de commerce de Quantel Medical a été affecté en nantissement de 1er rang pour un montant restant dû de 7K€ au profit de la Banque Populaire du Massif Central et au 2ème rang pour un montant de 28K€ au profit de la Banque Nuger.

Quantel s'est portée caution de tous les engagements de Quantel Medical auprès de la Banque Populaire du Massif Central pour un montant maximum de 500 K€.

Dans le cadre de la mise en place de la dette d'acquisition de 35 millions d'euros, Lumibird a apporté en garantie ses titres :

- Keopsys Industries
- Quantel Medical
- Quantel Technologies

5.4.7 VENTILATION DE L'IMPOT

Ventilation de l'impôt en K€	Résultat avant impôt et après participation	Réintégration	Déductions	Résultat fiscal ventilé	Impôt dû	Résultat net
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 897	1 168	-883	8 182	2 579	5 318
RESULTAT FINANCIER	583	4	-430	157	50	534
Résultat courant avant résultat exceptionnel et avant impôt	8 480	1 173	-1 313	8 339	2 628	5 852
RESULTAT EXCEPTIONNEL	330			330	104	226
Participation des salariés	-404			-404	-127	-277
Pdt d'intégration fiscale						2 008
Redressements fiscaux					22	22
Total	8 407	1 173	-1 313	8 266	2 583	7 831

5.4.8 INTEGRATION FISCALE

La Société Lumibird, tête de groupe, intègre fiscalement toutes les sociétés françaises qu'elle détient directement ou indirectement à plus de 95% au 1er janvier 2019.

Présentation de la position fiscale du groupe :

Déficits à reporter	Ouvert ure	Variation	Clôture
Déficits de l'intégration fiscale	21 082	(5 881)	15 201
Taux d'impôt	28,00%		31,19%
Crédits d'impôts liés aux reports déficitaires	5 903		4 741

Le groupe dispose au 31/12/2019 de 15 201 K€ de reports déficitaires et en a consommé 5 881 K€ sur l'exercice.

Hors intégration fiscale, La société Lumibird SA :

- a supporté une charge d'impôt société de 2 531 K€ (hors crédit d'impôt) ;
- N'a pas utilisé les déficits propres dont elle disposait à l'ouverture de l'exercice (soit 593 K€). En effet, dans le cadre de l'opération d'apport partiel d'actif des activités de Recherche et développement et production par Lumibird à Quantel technologies, Lumibird a déposé une demande de transfert de déficits auprès de l'administration fiscale dont la réponse n'a pas été obtenue au 31 décembre 2019 ;

5.4.9 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le montant des rémunérations versées par Lumibird SA à ses dirigeants au cours de l'exercice 2019 se décomposent comme suit :

- Administrateurs non mandataires sociaux : 34 K€
- Administrateurs mandataires sociaux : 370 K€

5.4.10 OPERATIONS INTERVENUES APRES LA CLOTURE

Nous n'avons pas eu connaissance de fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe à l'exception du point suivant :

Lumibird est un Groupe international, disposant de plusieurs sites de production et faisant appel à des fournisseurs et sous-traitants pouvant pour certains être situés dans des zones géographiques touchées par la pandémie covid-19. Il en est de même de sa clientèle.

Dans ce contexte de pandémie, le Groupe a rapidement adapté son organisation, afin d'assurer la protection de l'ensemble de ses collaborateurs tout en assurant la continuité de ses activités sur des marchés en partie résiliés face à la crise : l'ensemble des sites de production sont restés ouverts et plus de la moitié de ses effectifs sont opérationnels, soit en télétravail, soit en présentiel. Les mesures ont également été prises pour assurer la sécurité de la trésorerie du Groupe, tant s'agissant des encaissements à

venir des clients, qu'en terme de paiement des diverses échéances. Toutes les mesures d'accompagnement des pouvoirs publics et des banques ont été étudiées et appliquées.

Si la crise devait se prolonger au-delà d'un horizon raisonnable, le risque d'approvisionnement d'une part, et de fermeture provisoire des activités de nos clients pourrait conduire le Groupe à fermer ses sites de production et à mettre en place des mesures de chômage partiel plus généralisées.